

TOUR DE RHUYS

38^e



DIMANCHE **21 SEPTEMBRE** 2025



160 km

LE TOUR DU PARC DÉPART : 13H00

SURZUR ARRIVÉE : 16H35

COURSE D'ATTENTE ACCESS 13H35

GUIDE DE ROUTE

SOMMAIRE



L'histoire de l'épreuve & Le mot du Président	page 3
Edition 2024	page 4
Organisation	page 6
Equipes	page 7
Le plan du parcours	page 8
L'itinéraire horaire	page 9
Le plan du départ	page 10
Le circuit d'arrivée	page 11
Plan d'accès départ et arrivée	page 12
L'organigramme	page 13
Les permanences	page 14
Sécurité et recommandations	page 15
Le règlement	page 16
L'environnement	page 18
Le palmarès de l'épreuve	page 19
Les partenaires	page 20

Le Tour de Rhuys cycliste est né en 1987 à l'initiative de Joseph Lappartient, alors président du Vélo Sport de Rhuys, et de son équipe. L'épreuve, annulée en 1990, a été relancée par la volonté de Jean-Claude Volant en 1991. David Lappartient fut ensuite aux manettes de 1998 à 2007, développant alors sa vocation intercommunale, avant que son frère Jérôme prenne le relais en 2008 et l'entraîne vers le niveau national de la Fédération Française de Cyclisme.

Disputé depuis toujours en septembre, le Tour de Rhuys mobilise les communes et comités des fêtes, d'animations et de quartiers pour assurer avant tout la meilleure sécurité possible pour les coureurs et les suiveurs.

Côté sportif, la course est ouverte depuis ses débuts aux meilleurs amateurs du grand Ouest et met en valeur l'ensemble de la magnifique Presqu'île de Rhuys, entre le fascinant golfe du Morbihan et la grandeur de l'océan Atlantique. Toujours disputé à vive allure, preuve en est le record de la moyenne horaire de 47,470 km/h en 2022 par Lucas Bourgoyne, le Tour de Rhuys justifie chaque année son titre officieux de « course la plus rapide de l'ouest ».

S'appuyant sur son riche passé, le Tour de Rhuys constitue désormais une classique référence de fin de saison dans le calendrier Breton. Parmi les lauréats, citons les anciens professionnels Julien Simon (2007, Le Hézo), Angelo Tulik (2011, Arzon), Maxime Cam (2013, Saint-Armel), Thibaud Ferasse (2015, Saint-Gildas-de-Rhuys), Justin Mottier (2016, Le Tour du Parc), Marlon Gaillard (2019, Saint-Gildas-de-Rhuys), Lucas Bourgoyne (2022, Arzon). Et souvenons-nous des deux deuxièmes places de Johan Le Bon, en 2022 à Arzon et en 2023 à Saint-Armel pour la toute dernière course de sa belle carrière.

Le Tour de Rhuys dispose aussi d'un très fort ancrage local et bénéficie du soutien de partenaires fidèles : Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, le département du Morbihan, la région Bretagne, plusieurs sociétés privées actives sur le territoire et il touche finalement un large public, attaché à ce trentenaire fringant et souhaitant vivre un beau moment de cyclisme.

Aujourd'hui dans la quatrième décennie de son histoire, le Tour de Rhuys reste une belle épreuve cycliste et un événement sportif majeur de l'année en Presqu'île de Rhuys, les deux objectifs fixés d'emblée par ses créateurs. L'héritage a été préservé !

LE MOT DU PRÉSIDENT

Le 38^{ème} Tour de Rhuys écrira une nouvelle ligne de l'histoire de l'épreuve avec pour la toute première fois l'arrivée organisée à Surzur, d'abord ville départ en 2022, répondant ainsi à la tradition du changement systématique de sites d'une année à l'autre. Merci aux élus et services qui accompagnent cette nouveauté, en particulier à Noëlle CHENOT, maire de Surzur et vice-présidente aux sports de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, et à François MOUSSET, maire de Le Tour du Parc, qui nous soutiennent depuis de nombreuses années. Nous allons explorer cette année un nouveau final sur un beau circuit très roulant, favorable aux sprinters, toutefois le Tour de Rhuys, que nous autres organisateurs vantons comme « La course la plus rapide de l'ouest », est une course atypique, par son parcours unique autour du golfe du Morbihan – membre du cercle très fermé des Plus belles baies du Monde – et de l'océan Atlantique, et le scénario sportif qu'il réserve, jamais écrit à l'avance malgré la tendance évidente à convenir d'abord aux routiers-sprinters.

En 2024, Ilan LARMET avait d'ailleurs réussi « le coup du kilomètre » au Hézo pour anticiper un sprint massif quasi inévitable et en 2023, un groupe d'une petite vingtaine de coureurs s'était disputé la victoire à Saint-Armel où Antoine DEVANNE avait privé Johan LE BON d'un tout dernier succès au dernier jour de sa belle carrière.

La dernière classique Bretonne de l'année réservée aux meilleurs amateurs aura beaucoup de prétendants parmi ceux qui auront encore l'envie pour se battre et rester concentré pendant 160 kilomètres, sur des routes quasi immuables et pouvant être exposées au vent marin. Parmi eux, le vainqueur sera assurément un costaud.

Je me réjouis que notre épreuve serve ainsi de tremplin aux jeunes coureurs en devenir et qu'elle permette aux directeurs sportifs et recruteurs de détecter leur talent ou plutôt d'en avoir la confirmation. Nous sommes fiers de participer à cette chaîne vertueuse de compétitions indispensables au haut niveau. Cela donne du sens à notre action et à l'aide apportée par nos fidèles partenaires privés et par les collectivités territoriales.

Cette année, 220 bénévoles seront mobilisés sur l'ensemble de la journée, tous postes confondus. Cet attachement au Tour de Rhuys est lié à sa longue histoire, à son très fort ancrage local et à l'engagement des membres de l'organisation à mes côtés. Passionnés de cyclisme, nous aimons faire découvrir après la haute saison touristique les superbes paysages de la presqu'île de Rhuys, la mer, les plages, les coins de campagne

préservée ponctuée de ses petits bourgs authentiques. Je sais que les coureurs eux-mêmes apprécient cette journée et les suiveurs, eux, se régalaient à établir leur plan de route et à profiter ainsi plusieurs fois du spectacle.

Relever le défi permanent de la sécurité à travers ce territoire exceptionnel et donc encore prisé des touristes chaque week-end de septembre n'est pas une sinécure. L'organisation y arrive en s'appuyant sur les neuf communes traversées et leurs associations de bénévoles. Un grand merci à toutes et tous !

Vibrez pleinement devant le spectacle offert par le 38^{ème} Tour de Rhuys !

LE HEZO - LE HEZO



LE VAINQUEUR

Ilan LARMET- DINAN SPORT CYCLING
153,8 Km en 3 h 19 min 42 sec
MOYENNE = 46,209 Km/h



- 1 - Ilan LARMET (DINAN SPORT CYCLING)
- 2 - Alexis ROBERT (CRE' ACTUEL MARIE MORIN U22)
- 3 - Damien BODART (LA ROCHE SUR YON VENDEE CYCLISME)

LE 38ème TOUR DE RHUYS



L'ORGANISATION



COMPOSITION DU BUREAU DU CLUB ORGANISATEUR

Le Vélo Sport de Rhuys (Route, BMX) – 73ème année d'existence

Président	LAPPARTIENT Jérôme – jerome.lappartient@gmail.com
Vice président	ROBIC Yann
Secrétaire général	LE GAC Lionel
Secrétaire adjoint	DEWILDE Laurent
Trésorier général	JEFFROY Yannick
Trésorier adjoint	DEVAUX Pascal
Membres	DE DEYN Antoine FROUIN Didier LIDON Rémy JEANNEAU Valentin

CONTACT DES PRINCIPAUX RESPONSABLES DE L'ORGANISATION

PRESIDENT DE L'ORGANISATION – COURSE – PROTOCOLE –

Jérôme Lappartient : 06.03.35.46.53 – jerome.lappartient@gmail.com

ACCUEIL VIP – Sylvie Burguin : 06.98.63.70.20 – guy.seveno@gmail.com

LOGISTIQUE DEPART – Dominique Trémaudan et Mairie de Le Tour du Parc

LOGISTIQUE ARRIVÉE – Didier Frouin et Mairie de Surzur

PILOTES – Vincent Gloaguen : 06.87.37.68.88 – vincentgloaguen@orange.fr

RADIO TOUR – Joseph Lappartient : 06.14.34.35.78 – jo.lappartient@wanadoo.fr

PRESSE & RELATIONS EQUIPES – Guy Séveno : 07.51.67.75.72 – guy.seveno@gmail.com

REPROGRAPHIE – PERMANENCE – Yann Robic : 06.89.56.01.75 – yannrobic@wanadoo.fr

RESPONSABLE SECURITE – Thierry Jambou : 06.78.29.29.15 – jth@wanadoo.fr

SECRETARIAT GENERAL – Lionel Le Gac : 06.38.43.47.26 – lionel.legac@gmail.com

TRESORERIE – Yannick Jeffroy : 06.09.54.28.59 – y.jeffroy@gmail.com

GUIDE TECHNIQUE – Camille Vince : 06.73.15.30.56 – camille.vince1@gmail.com

LES EQUIPES

GUIDE TECHNIQUE PROVISOIRE

EQUIPES NATIONALES 1



GUIDON CHALETTOIS



PARIS CYCLISTE OLYMPIQUE



TEAM BRICQUEBEC
COTENTIN



VCP LOUDÉAC



VENDÉE U - PAYS DE LA LOIRE

EQUIPES NATIONALES 2



GSC BLAGNAC
VC 31



TEAM ADRIS LA CREPE DE
BROCELIANDE - BLC



TEAM LMP - LA ROCHE
VENDEE CYCLISME



UC CHOLET 49

EQUIPES NATIONALES 3



MORLAIX CYCLISME
PERFORMANCE



PLOUAY CYCLING TEAM



SPORTBREIZH AXEL
ARMOR-LUX



VC
AVRANCHES

MAILLOT NON FOURNI

APOGÉ
CYCLISTE

AUTRES EQUIPES

CC ERGUÉ GABERIC

CV DE CHEMILLE

EC PLUVIGNOISE

MONTOIR
ATLANTIQUE CYCLISME

TEAM PAYS DE BRIEC

UC QUIMPERLOISE

UCK VANNES BRETAGNE
SUD CYCLISME

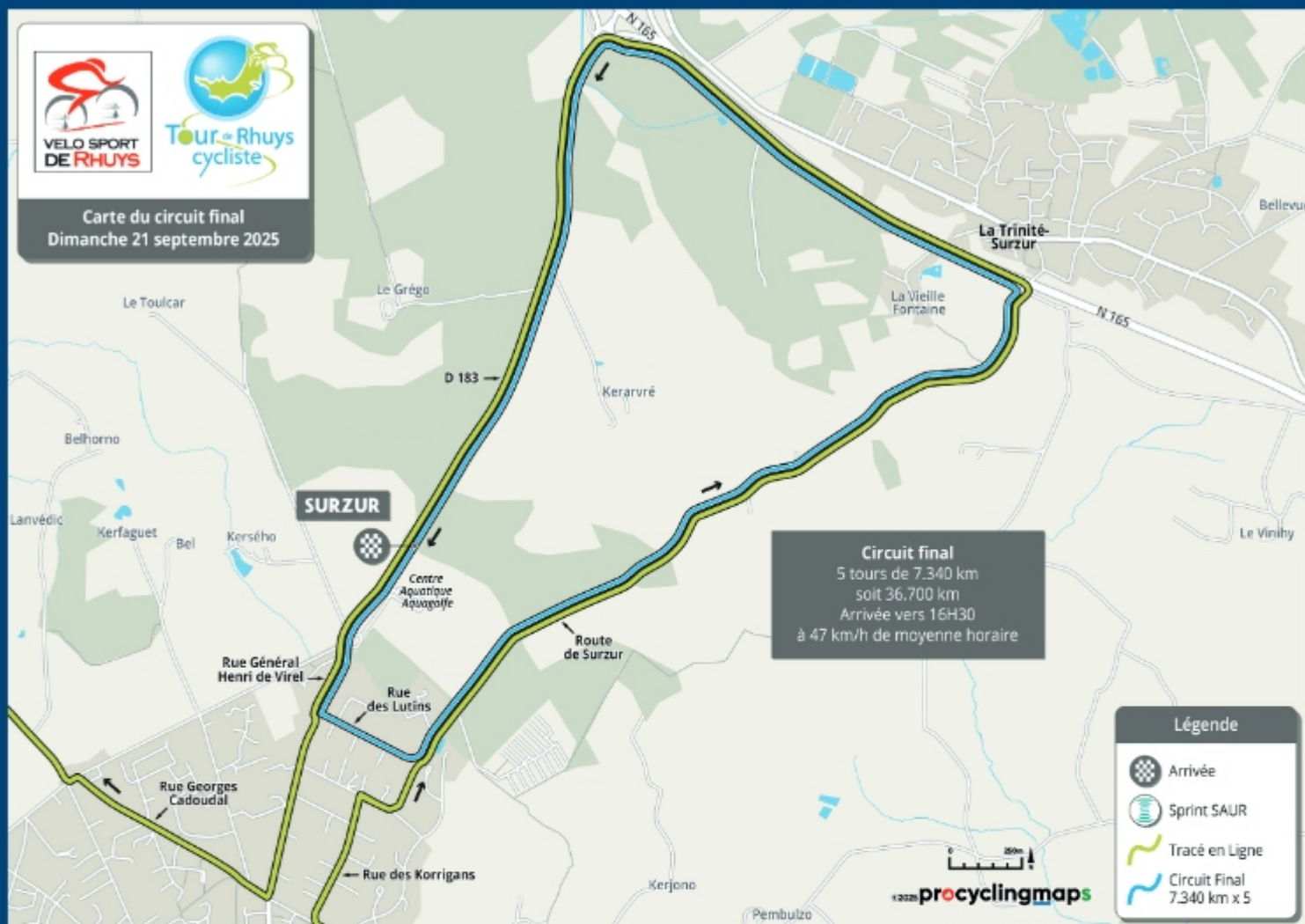
VC PAYS DE LORIENT

VÉLOCE VANNETAIS
CYCLISME

ITINERAIRE HORAIRE



KILOMETRES		ITINERAIRE			HORAIRE	
A parcourir	Parcours				Moyenne de la course	
					47 KM/H	45 KM/H
		LE TOUR DU PARC - DEPART FICTIF - RUE DE LA PLAGE, CAMPING ROCH VETUR			13H00	13H00
159,4	0,0	DEPART REEL LANCE : D.195, route de Belle-Croix, au panneau de sortie de ville			13H07	13H07
158,6	0,8	Balanfournis	A droite		13H08	13H08
155,6	3,8	Carrefour D.195 - V.C.	A droite	V.C.	13H12	13H12
150,1	9,3	SURZUR (Giratoire sur D.20)	1ère sortie	D.20	13H19	13H19
149,8	9,6	Carrefour D.20 - Rue St Symphorien	A gauche	V.C.	13H19	13H20
149,2	10,2	Carrefour Route de Lauzach - Rue des Farfadets	A gauche	V.C.	13H20	13H21
148,5	10,9	Carrefour Rue des Farfadets - Rue des Korrigans	A droite	V.C.	13H21	13H22
148,0	11,4	Carrefour Rue des Korrigans - Rue du Bois	A droite	V.C.	13H21	13H22
147,5	11,9	Carrefour Rue du Bois - Ty Coët - Er Meseguy	Tout droit	V.C.	13H22	13H23
144,9	14,5	LA TRINITE-SURZUR - Car. Er Meseguy - Le Monteno	A gauche	V.C.	13H25	13H26
143,3	16,1	<u>THEIX-NOYALO - Giratoire Croix de Lann sur D.183</u>	A gauche	D.183	13H28	13H29
141,4	18,0	SURZUR - Ligne d'arrivée - 1er passage	Tout droit	Sprint SAUR 1	13H30	13H31
140,0	19,4	Car. Rue Général Henri de Virel - Rue Georges Cadoudal	A droite	V.C.	13H32	13H33
139,2	20,2	Car. Rue Georges Cadoudal - Rue de Lann Floren	A droite	D.195	13H33	13H34
135,0	24,4	NOYALO - Carrefour D.195 - D.7	A gauche	D.7	13H38	13H39
133,7	25,7	Giratoire sur D.780	2ème sortie	V.C.	13H40	13H41
131,5	27,9	LE HEZO - Le Poulho	Tout droit	D.310	13H43	13H44
130,3	29,1	SAINT-ARMEL - La Villeneuve	Tout droit		13H44	13H46
128,6	30,8	SAINT-ARMEL - Le Vandour	Tout droit	Sprint SAUR 2	13H46	13H48
127,1	32,3	<u>Giratoire de Saint-Colombier sur D.780</u>	1ère sortie	D.780	13H48	13H50
122,0	37,4	<u>Giratoire de Kergroës sur D.780 - 1er passage</u>	2ème sortie		13H55	13H57
121,2	38,2	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780 - 1er passage</u>	1ère sortie	D.198	13H56	13H58
120,7	38,7	SARZEAU - Rue de la Madeleine	Tout droit	Sprint SAUR 3	13H56	13H58
115,4	44,0	Brillac	Tout droit		14H03	14H06
113,3	46,1	Le Logeo (petit giratoire)	A gauche		14H06	14H09
111,5	47,9	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	1ère sortie	D.780	14H08	14H11
108,6	50,8	Béninze	Tout droit		14H12	14H14
107,1	52,3	Kerners	A gauche	C.201	14H15	14H17
105,9	53,5	Rue de la Butte - Passage piétons intersection avec plan véloc	Tout droit	Sprint SAUR 4	14H15	14H18
105,6	53,8	<u>Giratoire de Kerjouanno sur D.780</u>	3ème sortie	D.780	14H16	14H19
102,8	56,6	<u>Giratoire du Net sur D.780</u>	3ème sortie		14H19	14H22
100,6	58,8	Carrefour D.780 - Route du Riellec	A droite	V.C.	14H22	14H25
98,5	60,9	Gouézan (SAINT-GILDAS-DE-RHUY)	Tout droit	Sprint SAUR 5	14H25	14H28
97,7	61,7	<u>Carrefour îlots directionnels sur D.198</u>	A gauche	D.198	14H30	14H33
94,5	64,9	<u>Giratoire de Kerollaire sur D.780 - 2ème passage</u>	1ère sortie	D.780	14H30	14H33
93,8	65,6	<u>Gir. de Kergroës - 2ème passage</u>	1ère sortie	V.C.	14H31	14H34
89,1	70,3	Côtes Kergorange, Trévenaste, La Grée Saint-Jacques	A droite	V.C.5	14H37	14H41
86,0	73,4	Giratoire P.A. Kerollaire Sud et Nord - 2ème passage	2ème sortie	D.198	14H41	14H45
85,7	73,7	<u>Giratoire de Kerollaire D.198 - D.780 - 3ème passage</u>	1ère sortie	D.780	14H41	14H45
85,0	74,4	<u>Giratoire de Kergroës - 3ème passage</u>	2ème sortie		14H42	14H46
83,8	75,6	Kerblanquette	A droite	D.198	14H44	14H48
80,0	79,4	Le Poulhors - Mini-giratoire	A gauche	V.C.	14H48	14H53
78,3	81,1	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 1er passage</u>	3ème sortie	D.199	14H50	14H55
75,3	84,1	Belle-Croix - 1er passage	A droite	D.199a	14H54	14H59
73,4	86,0	Balanfournis - 1er passage (début de la 1ère boucle)	Tout droit	D.195	14H57	15H02
71,7	87,7	LE TOUR DU PARC - Giratoire du Bois de la Salle	1e sortie-D.324	Sprint SAUR 6	14H59	15H04
68,6	90,8	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 2ème passage</u>	1e sortie	D.199	15H03	15H08
65,6	93,8	Belle-Croix - 2ème passage	A droite	D.199a	15H07	15H12
63,7	95,7	Balanfournis - 2ème passage (début de la 2ème boucle)	Tout droit	D.195	15H09	15H15
62,0	97,4	LE TOUR DU PARC - Giratoire du Bois de la Salle	1e sortie	D.324	15H11	15H17
58,9	100,5	<u>Giratoire des 4 chemins sur D.199 - 3ème passage</u>	1e sortie	D.199	15H15	15H21
55,9	103,5	Belle-Croix - 3ème passage	A droite	D.199a	15H19	15H25
54,0	105,4	Balanfournis - 3ème passage (fin de la 2ème boucle)	A gauche	D.195	15H22	15H28
51,0	108,4	Carrefour D.195 - V.C.	A droite	V.C.	15H25	15H31
45,5	113,9	SURZUR - Giratoire sur D.20	1ère sortie	D.20	15H32	15H39
45,1	114,3	Carrefour D.20 - Rue St Symphorien	A gauche	V.C.	15H33	15H40
44,5	114,9	Carrefour Route de Lauzach - Rue des Farfadets	A gauche	V.C.	15H34	15H41
43,8	115,6	Carrefour Rue des Farfadets - Rue des Korrigans	A droite	V.C.	15H35	15H42
43,3	116,1	Carrefour Rue des Korrigans - Rue du Bois	A droite	V.C.	15H35	15H42
43,0	116,4	Carrefour Rue du Bois/des Lutins - Entrée circuit final	Tout droit	V.C.	15H35	15H42
36,7	122,7	SURZUR - Ligne d'arrivée - Début du 1er tour	Tout droit	Sprint SAUR 7	15H44	15H51
0,0	159,4	SURZUR - ARRIVEE (après 5 tours de 7,340 km = 36,700 km)			16H30	16H39



ARRIVEE - SURZUR

- D.183, ~ 200m au nord du centre Aquagolfe, à l'extrémité d'une ligne droite de 400m en faux plat (largeur 6,50m).
- Circuit final (7,340 km) :
Commune de SURZUR : D.183 - Rue Général Henri de Virel - Rue des Lutins - Rue du Bois Er Meseguy
Commune de LA TRINITE-SURZUR : Er Meseguy - Le Monténo SURZUR : Le Monténo
Commune de THEIX-NOYALO : Le Monténo - Giratoire Croix de Lann - D.183

Pas de dérivation prévue pour les directeurs sportifs en amont de la ligne d'arrivée.

- 1er passage sur la ligne d'arrivée après 18 km vers 13H30
- Début du 1er tour entre 15H44 et 15H51
- 5 tours de 7,340 km (= 36,700 km)
- Arrivée entre 16H30 et 16H39

PLANS D'ACCES

GUIDE TECHNIQUE PROVISOIRE



L'ORGANIGRAMME



L'EQUIPE ORGANISATRICE

Président de l'organisation : Jérôme LAPPARTIENT

Guide technique	Camille VINCE	Restauration	Stéphanie LAPPARTIENT et Pascal DEVAUX
Relations équipes	Guy SEVENO	Accueil VIP	Michelle LAPPARTIENT
Relations arbitres	Guy SEVENO	Fléchage / Défléchage	Sylvie BURGUIN
Relations presse	Guy SEVENO	Régulation départ	Yannick JEFFROY et Dominique TARDIF
Permanence sportive	Yann ROBIC	Soutien logistique	Jean-Pierre LE GOFF
Responsables pilotes	Vincent GLOAGUEN	Sonorisation	Jean LE FLOC'H
Speakers	Jean GILLET & Damien MARTIN	Resp signaleurs	Patrick HERRY
Speaker radio tour	Joseph LAPPARTIENT	Déclarations officielles	Dominique LORIC
Médecin	Dr. Pierre-Yves TREGUER	Voiture pré ouverture	Jean-Luc ISTIN
Photo-finish	Lionel CARADEC	Fourgon balai	Communes de Le Tour du Parc et Surzur
Saisie classements	Camille VINCE		Breizh sono / Franck VOGT
Photographe	Amélie GOHIN		Thierry JAMBOU
Radio/Assistance	Assuré par Hermine Service Course		Jérôme LAPPARTIENT
Infos course-podium	Assuré par Hermine Service Course		Jean ROBIC
Site départ	Rémy LIDON et Dominique TREMAUDAN		??
Site arrivée	Didier FROUIN		??

LE COLLEGE ARBITRAL

Président du jury	Patrice TEFFAINE	Commissaire moto 1	Frédéric SIMON
Commissaire 1	Jérôme BIHOUEE	Commissaire moto 2	?
Commissaire 2	Micheline LE MOIGNE	Juge à l'arrivée	?
Présidente du jury course d'attente	??	Arbitres clubs	Anne MASSE et Yann ROBIC

VOITURES, CHAUFFEURS et PASSAGERS

Direction	Audrey BROUSSOT / Jérôme LAPPARTIENT
Président du jury	Julien GLOAGUEN / Joseph LAPPARTIENT
Arbitre avant	Dominique TREMAUDAN et Jérôme BIHOUEE
Arbitre arrière	Christian LETUE et Micheline LE MOIGNE
Juge à l'arrivée	Valentin JEANNEAU / ?
Invités	Lionel LE GAC
Médecin	Dominique DESBRAIS & Dr. Pierre-Yves TREGUER et Joël GUILLO
Ambulance (2)	TAXIS ET AMBULANCES DE RHUYS
Voiture pilote	Jean ROBIC & Michel JOSSET
Ouverture	Joël LE GUEN & Hermine Service Course
Fourgon balai	Dominique LHENORET

PILOTES MOTOS et PASSAGERS

Informations course	Marc LEFORESTIER
Arbitre avant	Dominique ROLLAND / Frédéric SIMON
Arbitre arrière	Bruno GILLET / ?
Moto Premiers Secours	Arnaud COUAILLET / Franck CARVENNEC
Ardoisière	Jean Michel DEVRED / Aurélie ROBIC
Sécurité (tous ABEC)	JALU Lucien / JULE Didier / Alex LE CADRE / Philippe MICHELO / Maurice PIHAIN / Xavier LOMENECH / Philippe GUIMARD / Patrick VARLAN / Pascal LE GAC / Patrick SCHMITT

ABEC : Association Bretonne d'Encadrement de Courses Cyclistes

LES PERMANENCES



PERMANENCE DE DEPART

LE TOUR DU PARC

Camping municipal du Roch Véhur, Rue de la Plage

Ouverture de la Permanence :

Dimanche 21 septembre de 10H15 à 12H00

Distribution des pièces officielles aux équipes, confirmation des partants :

Dimanche 21 septembre de 10H20 à 11H20

Réunion des directeurs sportifs :

Dimanche 21 septembre à 11H30

Réunion des chauffeurs :

Dimanche 21 septembre à 11H50

PERMANENCE D'ARRIVEE

SURZUR

Ancienne Gare, Rue des Sports

Ouverture : de 17H00 à 18H00

LOCAL DU CONTRÔLE ANTIDOPAGE

SURZUR

Ancienne Gare, Rue des Sports



Le parcours du « 38ème Tour de Rhuys », long de 159,4 km (voir détails sur l'itinéraire-horaire) est constitué d'une partie en ligne de 122,7 km à travers les cinq communes de la Presqu'île de Rhuys, Le Hézo, Surzur, La Trinité-Surzur et Theix-Noyalou puis de 5 tours d'un circuit de 7,340 km sur les communes de Surzur, la Trinité-Surzur et Theix-Noyalou soit 36,7 km.

- La sécurité est assurée sur le parcours en ligne par environ 150 signaleurs à pied dans les différentes communes traversées, et dix à moto par l'Association Bretonne d'Encadrement des Courses Cyclistes (ABEC).
- Sur le circuit final de Surzur, La Trinité-Surzur et Theix-Noyalou, vingt cinq signaleurs à pied seront à poste fixe et les motards sécurité de l'ABEC continueront de précéder les différents groupes.
- Un dispositif ambulancier avec voiture pilote et voiture ouvreuse, ainsi qu'un véhicule balai, est mis en place pendant toute la durée de l'épreuve.
- Une voiture médecin et une ambulance suivront la course sur la partie en ligne.
- Une moto ABEC «Premiers secours» avec comme passager un secouriste équipé, sera présente derrière le peloton principal dans la première partie de la colonne des directeurs sportifs.
- Les organisateurs demandent à toutes les personnes pilotant en course de respecter impérativement les règles de prudence et le code de la route tout au long de la course.
- Toutes ces personnes seront obligatoirement titulaires d'une licence 2025 de la FFC en cours de validité.
- L'organisation rappelle également aux arbitres du jury que la Loi française impose l'utilisation de la ceinture de sécurité en toute circonstance à bord d'un véhicule.
- La course emprunte la R.D.780 (axe principal de la Presqu'île de Rhuys) à plusieurs reprises.
- Plusieurs cisaillements de la R.D.780 se feront également sur des carrefours giratoires.
- Les organisateurs font le maximum pour assurer la sécurité sur l'ensemble du parcours, et appellent à la plus grande prudence et au respect du code de la route, des consignes des forces de Gendarmerie, des signaleurs à moto et à pied. Ce dimanche 21 septembre, les routes seront encore bien fréquentées.
- Sauf indications contraires de l'organisation, les giratoires doivent être pris par la droite sous peine de mise hors course immédiate par le jury des arbitres.

HÔPITAL

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE (Hôpital Chubert)

20, Boulevard Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF) – B.P. 70555 – 56017 VANNES CEDEX

Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil) – 02.97.01.41.30 (urgences)

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le « 38ème Tour de Rhuy's » est organisé par l'association « Vélo Sport de Rhuy's », qui en assure également le contrôle technique, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.). Il se dispute le dimanche 21 septembre 2025.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

Elle est inscrite au calendrier route Elite de la Fédération Française de Cyclisme.

L'épreuve est classée 1.12.1 (Elite nationale). Conformément au règlement FFC, elle attribue les points prévus au barème du classement national par points route Homme.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément au règlement de la FFC (article 2.1.2), l'épreuve est ouverte aux coureurs Elite professionnel, Elite et Open 1 dans les conditions suivantes : équipes continentales UCI françaises uniquement, équipes professionnelles cyclo-cross UCI, équipes continentales UCI étrangères pour les coureurs français Elite Pro, Elite, Open 1, équipes nationales françaises, équipes étrangères, de club, sélections départementales et régionales.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le dimanche 21 septembre 2025 de 10H15 à 12H00, au camping municipal du Roch Véhur, Rue de la Plage, LE TOUR DU PARC (56370).

La confirmation des partants, le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipe se fait à la permanence le dimanche 21 septembre de 10H20 à 11H20.

La réunion des directeurs sportifs, organisée en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des arbitres, est fixée à 11H30 le dimanche 21 septembre 2025 et aura lieu au camping municipal du Roch Véhur, Rue de la Plage, LE TOUR DU PARC (56370).

La permanence d'arrivée se tient à l'ancienne gare, Rue des Sports, SURZUR (56450), de 17H00 à 18H00.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence Radio Tour 157.4875 MHz. Les liaisons radio sont assurées par Hermine Service Course.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré au moyen de deux voitures d'Hermine Service Course. Ces deux véhicules disposent d'un mécanicien à bord.

ARTICLE 7. RAVITAILLEMENT

La distance du parcours en ligne étant de 122,7 km, l'organisateur n'a pas prévu de zone de ravitaillement fixe. Sur le circuit final, il sera possible de ravitailler avant et après la ligne d'arrivée jusqu'à trois tours de l'arrivée, sauf autre décision prise par le jury.

En dehors, le ravitaillement sera permis depuis les voitures des directeurs sportifs et pied à terre sur le côté droit de la route (sens de circulation) dans les conditions prévues par la réglementation FFC et le collège arbitral.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée est jugée sur un circuit de 7,340 km à parcourir cinq fois.

Afin d'éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8 % du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le jury des arbitres, après consultation de l'organisateur.

ARTICLE 9. DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

Conformément à l'article 2.3.011 du règlement FFC, le prêt ou l'échange de roues, de bicyclettes, l'attente d'un coureur lâché ou accidenté ne sera pas permis sous peine de mise hors course immédiate.

L'arrivée étant jugée sur un circuit de 7,340 km à couvrir 5 fois, l'entraide autorisée entre coureurs ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve.

Tout coureur ou groupe situé à plus de 10' du groupe principal devra abandonner l'épreuve pour des raisons de sécurité.

Le cas échéant, le collège des arbitres pourra demander aux coureurs doublés de quitter l'épreuve si la régularité de l'épreuve est menacée.

ARTICLE 10. CLASSEMENT ANNEXE

Le classement annexe suivant sera disputé sur le 38ème Tour de Rhuy avec remise de prix au protocole : Challenge SAUR des sprints intermédiaires qui se dispute sur sept sprints aux endroits suivants (cf. carte et itinéraire-horaire) :

Km 18 : Surzur	Km 60,9 : Gouézan (Saint-Gildas-de-Rhuy)
Km 30,8 : Saint-Armel	Km 87,7: Le Tour du Parc
Km 38,7 : Sarzeau	Km 122,7 : Surzur (début du 1er tour)
Km 53,5 : Arzon	

Les trois premiers coureurs classés marquent respectivement 4, 2 et 1 pt.

Le vainqueur est le coureur ayant obtenu le plus de points à l'issue des sept sprints. Il est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

Les coureurs sont départagés au classement général en fonction de leur classement à l'arrivée.

Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent au classement général du Challenge SAUR.

Les trois premiers coureurs au classement général reçoivent respectivement 150 – 100 – 50 € de l'organisation.

Le vainqueur de chaque sprint intermédiaire SAUR reçoit également 20 €.

Chaque sprint sera annoncé par un panneau à 1000 m puis un sur la ligne.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Dans le respect de les articles 1.2.112 et 1.2.113 du règlement FFC, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le premier coureur espoir (né entre le 1er janvier 2003 et le 31 décembre 2006)
- Le premier coureur de la catégorie OPEN 1
- Le lauréat du classement général du Challenge SAUR des sprints intermédiaires
- Le plus combatif désigné par un jury spécifique
- Le lauréat du prix spécial « Eco-Cyclo » décerné par un jury spécifique

Les coureurs se présenteront dans un délai de dix minutes maximum après leur arrivée.

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

En outre, la législation antidopage Française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage.

Le contrôle antidopage a lieu dans l'ancienne gare, Rue des Sports, SURZUR (56450).

ARTICLE 13. PRIX

Les prix suivants (1 220 euros) sont attribués aux vingt-cinq premiers coureurs classés :

1er	197	6ème	85	11ème	37	16ème	14	21ème	11
2ème	146	7ème	73	12ème	30	17ème	14	22ème	9
3ème	122	8ème	61	13ème	24	18ème	14	23ème	9
4ème	110	9ème	49	14ème	18	19ème	12	24ème	9
5ème	98	10ème	43	15ème	15	20ème	11	25ème	9

ARTICLE 14. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

UN ENVIRONNEMENT EXCEPTIONNEL A PRESERVER

ZONES NATURA 2000

Le Tour de Rhuy's traverse pendant l'épreuve un espace naturel identifié pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces animales ou végétales qui s'y trouvent. L'enjeu sur un site Natura 2000 est de trouver l'équilibre entre la conservation de ces espèces et de leur habitat naturel et le développement raisonné des activités humaines. Agir en faveur de la biodiversité, c'est donc respecter la quiétude des lieux, la réglementation, les routes, les chemins et les clôtures pour ne pas piétiner les milieux naturels et permettre de laisser en paix la faune présente, ne pas laisser les déchets dans la nature (y compris les restes de nourriture) ainsi que ne pas cueillir les fleurs sauvages.

Il est formellement interdit pendant ou à l'occasion des épreuves quelles qu'elles soient, le jet sur la voie publique de journaux, imprimés, prospectus, tracts, échantillons ou produits quelconques, soit par les concurrents, soit par les personnels les accompagnants, soit par les occupants des voitures qui suivent la plupart des épreuves sportives.

Il est également demandé d'être vigilant pour éviter autant que possible le stationnement sur les accotements et autres parties enherbées. L'organisation insiste pour que le comportement de toutes et tous soit d'autant plus irréprochable pour le bien de la nature (faune, flore) et l'image que donne notre sport auprès du grand public et des autorités administratives.

RAPPEL DE L'ARTICLE 2.2.025 DU REGLEMENT FFC :

« Il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de musettes, de bidons, de vêtements, etc. en quelque lieu que ce soit ».

Les coureurs devront donner leurs bidons à leur véhicule d'équipe.

PRIX DU DOSSARD VERT

Récompense donnée lors de la cérémonie protocolaire au coureur dont le comportement écoresponsable en course aura été le plus marquant (depuis 2010).

**Continuons de faire évoluer les mentalités
pour tendre vers des comportements irréprochables !**



Année	Départ	Arrivée	Dist.	Moy.	Part.	Vainqueur	2ème	3ème	1er 2 / Reg / J
1987	Arzon	Sarzeau			88	Y LE CORRE CC PLANCOET	D RIVIER VELOCE VANNETAIS	P GUEGAN VELOCE VANNETAIS	
1988	Arzon	Sarzeau				G BIGOT US CRETEIL	G DAMO ASK HENNEBONT	S CORLAY VCP LORIENT	
1989	Arzon	Sarzeau				R COQUEN ASK HENNEBONT	S LAUNAY VELOCE VANNES	S CORLAY VCP LORIENT	S VOLANT VS RHUYS
1990	NON ORGANISEE								
1991	Arzon	Sarzeau	111,000	41,52	91	R CADOU AC TREGUNC	P GUEGUAN VELOCE VANNETAIS	JF RIVIER MCC PAYS AVEN	P GUEGAN VELOCE VANNES
1992	Sarzeau	Arzon	114,000	38,42	115	E LE BRETON VC PONTIVY	H GUILLAUME VC PONTIVY	C MASSE VS QUIMPER	N FILLAUD VC LUCEEN
1993	Arzon	Sarzeau	111,000	37,36	160	C MASSE VS QUIMPER	R MEREL US SAINT HERBLAIN	H GUILLAUME UCK VANNES	E LE SCIELLOUR EC EVEL
1994	Sarzeau	Arzon	117,000	42,92	127	R COQUEN ASK HENNEBONT	G LE RET UC AURAY	M FEIPELER ASPTT ST BRIEUCC	G LE RET UC AURAY
1995	Arzon	Sarzeau	122,000	43,69	142	S ROSELIER ASK HENNEBONT	S GICQUEL COC FOUGERES	C MALHERBE UC JOSSELINE	Y NEVO VC LOUDEAC
1996	Sarzeau	Arzon	117,000	41,12	70	F PELTIER ASK HENNEBONT	P MOORE CC BLAVET	R COQUEN ASK HENNEBONT	C JICQUIEAU VS RHUYS
1997	Arzon	Sarzeau	123,000	43,83	151	B REDONDO UCK VANNES	P LEGREE UCL HENNEBONT	M CLAIN UC LIANCOURT	M GRIGOLETTO VC PONTIVY
1998	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuys	128,700	42,09	162	F PELTIER ASK HENNEBONT	A HUE COC FOUGERES	S HERIQUET UCL HENNEBONT	E BERTHOU BIC 2000
1999	Le Tour du Parc	Arzon	128,000		98	T WASZKIEWICZ US PONTCHATEAU	S LE GUELVOUIT ASK HENNEBONT	D RYO VELOCE VANNES	
2000	Saint Armel	Sarzeau	127,500	41,62	114	Y MARIE US LA GACILLY	E GICQUEL ASK HENNEBONT	P LE BARBIER VC DINAN	A LE BOULANGER VS RHUYS
2001	Saint Gildas de Rhuys	Le Hézo	120,600	40,88	84	R COQUEN ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE	P LE BARBIER ASK HENNEBONT	A ABBE UC LAMBALLE
2002	Arzon	Saint Armel	120,100		120	D LE ROCH VC PONTIVY	F LUBERT ASK HENNEBONT	A PRESSE AVEL VOR EXTREME	
2003	Sarzeau	Saint Gildas de Rhuys	120,700		76	J HERVO OC LOCMINE	D JEGO EC QUEVEN	A HOUSSIN HENNEBONT CYCL.	A LE GALUDEC VELOCE VANNETAIS
2004	Le Hézo	Le Tour du Parc	125,900	43,61	100	D JEHANNO EC QUEVEN	D CORFMAT OC LOCMINE	N ETIENNE VELOCE VANNES	D LAPPARTIENT VS RHUYS
2005	Saint Armel	Sarzeau	124,600	43,92	89	D LE ROCH AC LANESTER 56	J POTTIER ASPTT RENNES	J OZOLS UCK VANNES	JB HEDAN SC MALESTROIT
2006	Saint Gildas de Rhuys	Arzon	125,500	43,20	100	C MAHE BIC 2000	S ABADIE OC LOCMINE	F LANCON UCK VANNES	J LORIC OC LOCMINE
2007	Sarzeau	Le Hézo	124,600	42,89	98	J SIMON SUPER SPORT 35	F LANCON UCK VANNES	T MACE VENDEE U	X TREHIN EC EVEL - BAUD
2008	Le Tour du Parc	Saint Armel	127,800	43,98	67	R LE GOFF AC LANESTER 56	P PAYEN US LA GACILLY	A MADEC COTE D'ARMOR C.	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2009	Arzon	Saint Gildas de Rhuys	128,500	43,80	99	S LE VESSIER VC PONTIVY	F SCHMIDT COTE D'ARMOR CYC.	L PICHON VCP LORIENT	F LE COGUIC (J) VC PONTIVY
2010	Le Hézo	Sarzeau	128,000	43,07	66	F LANCON BIC 2000	S VILCHEZ VC PONTIVY	L POILVET UC BRIOCHINE	S TANGUY VC PONTIVY
2011	Saint Armel	Arzon	159,000	43,16	63	A TULIK VENDEE U - PDL	F MALLEGOL BIC 2000	F LANCON BIC 2000	S MARTIN SOJASUN ESPOIR
2012	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	158,000	45,43	57	V RAGOT VCP LOUDEAC	J JEGOU BIC 2000	F SEIGNEUR ASPTT RENNES	M LE GAL AC LANESTER 56
2013	Sarzeau	Saint Armel	154,000	43,007	59	M CAM BIC 2000	R DEQUIPPE UC NANTES ATL.	R GUYOT VENDEE U - PDL	S BOURGOUNON AC BREVINOIS
2014	Saint Armel	Sarzeau	165,000	45,51	126	L TELLIER VCP LOUDEAC	P MARCEL MILLET AC BISONTIN	V GOUSSET CM AUBERVIERS	C RUSSO CHARVIEUX CHAVAGNE
2015	Le Tour du Parc	Saint Gildas de Rhuys	154,000	43,01	106	T FERASSE UC NANTES ATL.	B LE MONTAGNER UC NANTES ATL.	R CARDIS VENDEE U - PDL	N PRIMAS TEAM PAYS DE DINAN
2016	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	135,000	44,22	48	J MOTTIER VCP LOUDEAC	C MARY SOJASUN ESPOIR	M JEANNES LEUCEMIE ESPOIR	C GAUVIN TEAM SOJASUN
2017	Saint Armel	Arzon	144,000	44,69	109	L TELLIER VCP LOUDEAC	T. POUGET LAVAL CYCLISME 53	Y GUYOT EC ARMEE TERRE	JL LE NY OC LOCMINE
2018	Le Tour du Parc	Sarzeau	145,000	45,35	133	C. ORCEAU VENDEE U	D. RIDEL US SAINT HERBLAIN	C. PATOUX VCP LOUDEAC	H CHANDEMERLE VC QUINTIN
2019	Arzon	Saint Gildas de Rhuys	144,000	44,45	144	M. GAILLARD VENDEE U	L. DANES UC Nantes Atlantique	M. JEANNES HENNEBONT C.	C. POIRIER OC LOCMINE
2020	Arzon	Sarzeau	166,00	46,115	126	C. ORCEAU LA ROCHE SUR YON	T. COTARD WB FYBOLIA L.	C. PATOUX ES TORIGNI	T. DELACROIX TEAM C. AZUREEN
2021	Saint Gildas de Rhuys	Le Tour du Parc	154,000	46,084	88	R.FIEFVEZ OCEANE TOP 16	V. BRAMOUILLE UC CHOLET 49	L. LAPIERRE OCEANE TOP 16	V. BRAMOUILLE UC CHOLET 49
2022	Surzur	Arzon	147,500	47,47	133	L. BOURGOYNE WB FYBOLIA MORB.	J. LE BON DINAN SPORT CYC.	L. GUILLE WB FYBOLIA MORB.	M. CORDELIER SOJASUN ESPOIR ACNC
2023	Sarzeau	Saint-Armel	146,000	46,47	156	A. DEVANNE LA ROCHE SUR YON V.	J. LE BON UC BRIOCHINE	M. STEVANT VCP LOUDEAC	D. SOULARD UC CHOLET 49
2024	Le Hézo	Le Hézo	153,800	46,21	150	I LARMET DINAN SPORT CYC.	A. ROBERT CRE'ACTUEL M. M.	D. BODARD LA ROCHE SUR YON	T. AMICE TEAM SPORTBREIZH

LES PARTENAIRES



ORGANISATEUR OFFICIEL



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES PRIVES

